

ON S'ABONNE... Cahors, bureau du Journal... chez A. LAYTOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, SCANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES 25 centimes la ligne RÉCLAMES 50 centimes la ligne Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Includes entries for 31 Jend., 1 Vend., 2 Sam.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉPART. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Lists routes to Paris, Bordeaux, Toulouse, Brives, Montauban, etc.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 26 juillet 1862.

BULLETIN

Rome, dit la Patrie, a été troublé, vendredi 18, par le bruit d'une apparition d'une embarcation garibaldienne dans le voisinage de Palo.

Suivant quelques personnes, Garibaldi serait aux portes mêmes de Rome; d'après d'autres, on ne serait menacé que d'une tentative de bandes garibaldiennes. En tout cas, on semble s'attendre à un coup de main du parti de l'action contre Rome ou le patrimoine de saint Pierre.

L'inqualifiable discours que Garibaldi a tenu à Palerme a produit à Rome la plus triste impression sur toutes les classes de la population.

En prévision de quelque coup de main, contre les États pontificaux, dit notre correspondance, le gouvernement français vient de diriger sur Civita-Vecchia deux frégates à vapeur, le Gomer et le Descartes.

Une lettre de Garibaldi, aux membres de l'émigration hongroise, annonce bien formellement ses intentions d'entrer bientôt en campagne:

« Je suis peiné, mes chers amis, du triste sort qui vous accable, dit-il, et je ferai pour vous tout mon possible. N'accusez point mon pauvre pays de l'injuste conduite dont on use à votre égard. L'Italie et la généreuse Hongrie sont à jamais liées par l'indissoluble lien resserré sur les champs de bataille de la liberté et si quelques mauvais citoyens oublient et méconnaissent les titres d'une pareille fraternité, la nation italienne n'oubliera jamais, elle, tout ce qu'elle doit à ses braves frères de Hongrie. Je ne désespère pas de partager vos fatigues pour la sainte cause de l'indépendance des peuples, plus tôt, peut-être, que vous ne l'espérez. »

« G. GARIBALDI. »

Il est à remarquer que, depuis quelques jours, les journaux de Madrid s'entretiennent de la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne. Leur manière de s'exprimer permet de penser que ce pays suivra bientôt l'exemple de la Russie et de la Prusse.

La Russie est en voie de progrès; voici, d'après la Poste du Nord, journal officiel, l'énumération des réformes accomplies ou qu'elle est près d'accomplir depuis la guerre de Crimée:

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 26 juillet 1862.

MEURS, ET TU VERRAS (1)

IMITÉ DE L'ESPAGNOL.

N° 3.

II.

(Suite.)

— Ce tableau-là est enfanté par une amère misanthropie. Mais supposons qu'il soit fidèle, que mille déstastes menacent l'Etat, que la liberté coure des périls: est-ce parce que la lutte sera chaude qu'il nous faut abandonner la querelle? Le courage nous manquera-t-il avant l'espérance? Courberons-nous le dos avant d'essayer notre épée? Ce que le pays demande à ses fils, ce ne sont point des larmes et des plaintes, ce sont des sacrifices et des vertus. Quelle est la charge la plus pesante, le fusil ou la chaîne? Et si nous perdons une bataille aujourd'hui, comment recouvrer l'honneur, sinon en remportant une victoire demain?

— Bien dit! s'écria chaleureusement Francisca; et Isabelle murmura à voix basse: « Et je pourrais ne pas l'aimer! » — Le reçu... hasardait encore Elias, quand don Diégo lui coupa la parole.

(*) La reproduction est interdite.

« L'affranchissement des serfs, la rénovation du système financier et la publicité donnée au budget de l'Etat, la réduction de la durée du service militaire, la refonte des vieilles lois concernant la procédure judiciaire, la réorganisation des municipalités d'après des principes plus larges, les conditions d'existence de la presse et de la littérature adoucies, l'enseignement populaire étendu et amélioré, le réseau des communications télégraphiques et des chemins de fer achevé, ou près de l'être, grâce à la vigoureuse activité avec laquelle sont poussés les travaux nécessaires. »

Le Journal de Constantinople nous apprend que la remise solennelle au Sultan des insignes en brillants de la Légion d'Honneur, qui viennent d'être offerts à S. M. par l'Empereur Napoléon, a eu lieu ces jours derniers en présence des grands de la cour de Turquie.

Le Sultan a fait l'accueil le plus gracieux et a répondu que toute circonstance de nature à cimenter l'alliance de la France à l'Empire Ottoman lui serait toujours très précieuse.

Depuis le 10 juillet le président Lincoln est de retour à Washington.

Le général Mac-Clellan et bon nombre d'officiers sont allés au devant du président à bord du steamer. Le président, après avoir eu une conférence particulière avec Mac-Clellan, a visité la ligne des retranchements. Il a ensuite adressé aux soldats une courte allocution dont voici le sens:

« Je suis venu pour voir par moi-même, et je m'en retourne content. On a dit que vous aviez été battus; mais cela n'est pas, cela ne sera pas. Je savais que les hommes qui m'entourent étaient à la hauteur de leur tâche et qu'ils ne s'arrêteraient pas avant d'être entrés dans Richmond. J'ai confiance dans l'armée et son chef. »

Aucune nouvelle importante n'est parvenue d'Orizaba. On s'attendait à une attaque de l'armée mexicaine; mais aujourd'hui, l'ennemi, ne se trouvant pas en état de la diriger, serait dans l'intention de bombarder la ville. Ce bruit cause une vive inquiétude parmi la population. Un grand nombre de familles quittent Orizaba.

A. LAYTOU.

— La pluie est profonde, ami, répliqua-t-il à Pablo d'une voix sinistre. Nos discordes funestes nous entraînent dans l'abîme. Les passions nous aveuglent, les peuples gémissent; l'argent manque; nous ne marchons pas tous vers un même but; les partis...

— Ainsi parlent l'égoïsme et la peur. Les âmes nobles n'obéissent ni à des vues intéressées ni à des influences secrètes, ni à des passions basses. Songez que l'arbre de la liberté ne se plante pas sans peine dans une terre arrosée si longtemps des pleurs de la servitude. Là où commande un seul homme, où tous plient sous sa volonté avec une aveugle soumission, la science du gouvernement est facile; mais il est tout simple que des opinions contraires se manifestent au sein d'un peuple qui travaille à se régénérer. Quoi! parce que nous avons chez nous quelques différends, oublierions-nous la faction de Navarre? N'y a-t-il pas un ennemi commun à combattre? A l'étable, les chiens se battent entre eux; mais ils se lancent tous ensemble contre le loup affamé qui attaque le troupeau. Le Sénat et le peuple romain se disputaient au forum; en étaient-ils moins redoutables à l'ennemi? Que tout bon Espagnol sacrifie ses rancunes sur l'autel de la liberté; et puisque tous, exaltés ou modérés, nous n'avons que la mort, ou l'infamie et l'oppression à attendre du règne de don Carlos, courons où l'honneur nous appelle, et que le drapeau libéral nous guide contre nos serviles adversaires.

— Bravo! s'écria Elias; qui prétend le contraire est un lâche! Don Pablo est un bon citoyen, qui manie l'épée comme la plume. A propos, voudriez-vous me faire le plaisir de signer?

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Berlin, 23 juillet. Dans la séance de la chambre des députés, M. de Bernstorff, en répondant à un discours de M. Plassmann, sur le traité de commerce avec la France, a repoussé l'assertion que ce traité contient des concessions politiques à la France. On n'a eu d'égard qu'à des considérations commerciales et internationales.

Londres, 24 juillet. La Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte à 2 pour cent. — Consolidés 93.

Turin, 23 juillet. M. Lazzaro exprime l'intention de proposer à la chambre diverses mesures relatives à la répression du brigandage dans les provinces napolitaines. M. Rattazzi répond que le gouvernement prend en ce moment de nouvelles dispositions dont il espère d'heureux résultats. L'interpellation est ajournée à dimanche.

Turin, 23 juillet. Contrairement aux assertions de quelques journaux le ministre de Prusse à Turin continue à être chargé des affaires de la légation d'Autriche. Plusieurs journaux signalent un certain mouvement de jeunes gens partis de diverses villes pour se rendre à Gènes, où l'on croit qu'ils vont s'embarquer pour Palerme.

Madrid, 24 juillet. La nomination du général Jose de la Concha, marquis de la Havane, à l'ambassade d'Espagne à Paris est décidée. Le général Dulce remplacera en même temps le maréchal Serrano dans le commandement de la Havane. — Ces nominations paraîtront incessamment dans la Gazette de Madrid.

Paris, 24 juillet au soir. Le journal l'Esprit public dit que le général Forey a emporté des instructions dégagant complètement l'intervention française de la conduite du général Almonte, avec lequel aucun engagement n'a été pris. La Patrie assure que Garibaldi a résolu de débarquer sur le littoral romain avec 6,000 volontaires. Six navires français ont été envoyés pour empêcher ce débarquement.

Paris, 25 juillet. Belgrade, 24 juillet. Une messe de Requiem pour les Serbes tués en juin a été chantée; le prince y a assisté.

Turin, 24 juillet. Aujourd'hui a eu lieu la présentation de la loi contre les excès du clergé; elle a été accueillie par des applaudissements; l'urgence a été déclarée.

New-York, 12 juillet. Le nouveau tarif et la confiscation des biens des insurgés ont été adoptés.

— L'Empereur est attendu à Paris le 8 août. Il se rendra directement à Saint-Cloud et y restera jusqu'au 12. De là l'Empereur ira au camp de Châlons avec le Prince impérial.

— L'Impératrice, de son côté, partira pour Biarritz.

— On annonce comme très-prochain le voyage du Prince Napoléon pour Vichy.

— La frégate cuirassée, la Normandie, ayant

— Ah! le reçu; bien volontiers. Il s'approchait d'une petite table et allait prendre la plume, quand don Diégo le retint en le saisissant par le bras.

« Je ne le cède à personne en patriotisme, mon jeune enthousiaste; mais je confesse que je sens mon cœur défaillir à la vue de tant d'erreurs et de calamités. Hélas! mes pressentiments ne me trompent guère. Le plus grand tort des Troyens fut de ne pas écouter Cassandre. Croyez-en un ami fidèle, ne partez pas. Qu'importe, dans une armée, un homme de plus ou de moins? — Si chacun en disait autant, nous serions sûrs de jouir toujours d'une paix profonde! répliqua Pablo avec un sourire sardonique.

— Ne partez pas, je vous le répète, malheureux! j'entends déjà siffler la balle homicide. Au lieu des palmes du triomphe, votre généreuse ardeur ira chercher la mort. Un cri d'effroi s'échappa des lèvres d'Isabelle, et Francisca s'écria avec humeur: « Maudites soient tes prédictions, mon frère! — Bah! dit gaiement Pablo, Cassandre aura tort ici comme à Troie. Du reste, mourir pour la bonne cause, c'est une fin glorieuse.

— Pablo! — Pardon, Francisca; je n'ai pas voulu dire que je désirais la mort; non, je souhaite vivre, puisque tu m'aimes. Sans cela, je mourrais de bon cœur, ne fût-ce que pour jouer un tour à mes créanciers. — Elias laissa échapper un juron énergique, mais qui fut couvert par le bruit des tambours battant le rappel.

à bord le vice-amiral Jurien de la Gravière, a quitté Cherbourg et fait route pour le Mexique.

Revue des Journaux.

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Paulin Limayrac, directeur du Constitutionnel, résume en ces termes la polémique dont le conflit américain continue à être l'objet:

« En définitive, il y a deux politiques, l'une qui, se laissant entraîner par les passions et l'esprit du parti, affirme chaque jour que la lutte va finir, et, depuis seize mois, reçoit continuellement des démentis; l'autre qui se rendant un compte exact des choses et tenant la balance juste entre les parties belligérantes, voit les faits lui donner de plus en plus raison. La première de ces politiques est celle du Journal des Débats et elle se traduit par ce mot: Extermination. La seconde est celle du Constitutionnel, et elle se traduit par ce mot: Conciliation. »

L'UNION.

L'Union ne se lasse pas de protester contre l'unitarisme:

« Les plus incontestables réalités de l'unité italienne, écrit M. Poujoulat, ce sont à des degrés divers, les froissements de cinq peuples, les mécontentements secrets ou avoués, les dissensions des vainqueurs, la lutte la entre les satisfaits et les ambitions affamées, entre les politiques qui ont recueilli le fruit des audaces révolutionnaires et les audaces qui veulent marcher toujours.

« Les reconnaissances européennes sont bien sur l'enseigne italienne, mais ne suppriment ni la perversité des origines, ni les antipathies profondes, ni la logique de la révolution. »

LE PAYS.

On lit dans le Pays, sous la signature de M. de Beaufort:

« Mgr l'évêque de Montauban écrivait l'autre jour que « beaucoup d'évêques n'avaient pas été à même de méditer à loisir toutes les phrases et toutes les expressions de l'Adresse » se au Pape avant d'y apposer leur signature. »

Mgr l'archevêque de Tours confirme ce fait, en ce qui le concerne, dans une lettre pastorale que publie le Monde; il va même plus loin en ajoutant: « Sa Sainteté voulait bien agréer ma protestation anticipée, la signature que j'apposais, pour ainsi dire, à l'adresse des évêques trois mois avant sa rédaction. »

« Cette manifestation a donc été un blanc-

« Déjà! » s'écria Francisca fondant en larmes, tandis qu'Isabelle, pâle comme une morte, se levait par un brusque mouvement d'effroi et appuyait une de ses mains sur son cœur pour en étouffer les battements tumultueux.

« Adieu, ma chérie! dit Pablo à sa fiancée en embrassant. Mon absence durera peu, j'espère; me seras-tu fidèle? — Jusqu'à la tombe; non, c'est peu dire: la flamme qui brûle dans mon cœur ne s'éteindra pas même dans le sépulcre. »

« Les moments sont précieux, se disait Elias pendant ce temps; ce garçon-là est capable de se faire tuer pour que je me pendre de rage. » Et il présenta de nouveau la plume à Pablo; mais Pablo ne voyait que les larmes, n'entendait que les sanglots de Francisca. Bientôt, cependant, il courut à don Diégo pour l'embrasser à son tour, puis revint encore à la sœur aînée, oubliant la cadette, qui pleurait silencieusement.

Elias, au comble du dépit et de l'inquiétude, le tira par son habit dans l'espoir de fixer enfin son attention. Pablo tourna la tête, aperçut Isabelle et s'approcha d'elle avec vivacité.

« Pauvre Isabelle! je t'oubliais; embrassons-nous. Elle ne lui rendit pas son baiser; l'émotion qu'elle ressentit au contact de cet homme qui la traitait déjà, lui, en sœur plus jeune et l'embrassait familièrement, cette émotion fut si forte que la pauvre enfant poussa un faible cri et s'appuya contre un meuble pour ne pas tomber. « Il faut marier cette enfant, don Diégo est si

seing donné par la majorité des prélats à la minorité. Ce n'est pas une œuvre collective qui a réuni, après discussion approfondie, toutes les opinions de l'épiscopat, c'est une adhésion en masse dont les termes ont été laissés à la discrétion et aux choix de quelques-uns.

« Les journaux ultramontains, qui ont contesté ce fait avec tant de violence, ne s'attendaient pas, sans doute, à ce qu'il fût loyalement et peut-être aussi naïvement affirmé par les évêques eux-mêmes. Les journaux en question se rendront-ils au moins à ce témoignage non suspect? Nous pouvons en douter sachant trop qu'ils ferment systématiquement l'oreille à tout ce qui pourrait infirmer l'absolu et le parti-pris dans la question romaine. »

LE MONDE.

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. Coquille :

« Le maintien du siège apostolique dans son indépendance est le premier de tous les intérêts sociaux. Les conditions fondamentales de l'ordre social ne changent pas. Et les adversaires de l'église se flattent vainement d'avoir rendu inutiles les précautions des âges précédents. A toutes les époques on a parlé d'esprit moderne, de progrès de civilisation, etc. Les agitateurs et les gens de mauvaises foi n'ont jamais été à bout de raison. L'Eglise leur tient le même langage dans tous les siècles. »

LE SIÈCLE.

Le *Siècle* n'admet pas la possibilité d'un congrès :

« Certes, fait observer M. de la Bédollière, la situation de l'Europe est assez grave et assez compliquée pour nécessiter une action commune de tous les gouvernements ; mais une difficulté presque insurmontable s'oppose à la réalisation du projet mis en avant par de récentes dépêches. L'Italie, dont les plénipotentiaires auraient principalement à s'occuper, devrait évidemment être entendue ; mais comment pourrait-elle siéger à côté de l'Autriche qui ne l'a pas encore reconnue? »

L'OPINION NATIONALE.

M. Malespine, publiciste de l'*Opinion Nationale*, fait observer que l'idée d'une intervention, ou tout au moins d'une médiation, n'a jamais été formellement repoussée par le cabinet anglais :

« Il s'est borné à déclarer que le moment n'était pas venu. En attendant, rien ne pouvait mieux aider le Sud que la prédiction de son triomphe final ; et certes les encouragements venus de l'Europe ne lui ont pas manqué. On a tant parlé de reconnaissance du Sud, de médiation, d'intervention, qu'on a fini par établir en Europe le centre réel de la question américaine. C'est aujourd'hui à Paris et à Londres, ce n'est plus à Washington ou à Richmond, que l'on discute les résolutions essentielles d'où peut dépendre l'avenir des Etats-Unis. »

Pour extrait : A. LAYTON.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 24 juillet 1862, M. Rigal (Louis), instituteur suppléant à Douelle, a été nommé instituteur communal définitif dans la même localité.

— Par un autre arrêté du même jour, M. Palafer (Jacques-Isidore), a été également nommé instituteur communal définitif à Gorses, où il exerçait en qualité de provisoire.

Par arrêté préfectoral en date du 25 du courant, l'ouverture de la chasse dans le département est fixée au 16 août prochain.

triste !... Adieu, Isabelle ! parle de moi à ta sœur. »
Il la quitta sans attendre la réponse et fit deux pas pour sortir. A cette vue, Elias désespéré s'avança vers lui, tendant d'une main la plume et de l'autre le billet. Alors Pablo, s'imaginant sans doute qu'il lui ouvrait les bras pour recevoir ses adieux, s'y précipita brusquement ; papier et plume échappèrent à l'usurier et tombèrent, tandis que le jeune homme s'élançait vers Francisca, lui donnait en hâte un dernier baiser, puis ouvrait la porte et enfilait le corridor en courant. Lorsque Elias revint de sa surprise, il était trop tard ; Pablo était déjà au bas de l'escalier. Furieux, Elias déchira le reçu. Mais, ce premier mouvement de colère calmé, il se mit à regarder Isabelle, encore toute frémissante.

« Qu'elle est belle ! pensa-t-il. Ah ! si j'étais de meilleure humeur, je me déclarerais aujourd'hui... Ce fou, cet extravagant, qui s'en va sans me laisser sa signature ! »

« Frère, allons voir partir Pablo ! dit Francisca. — Y penses-tu ? répliqua don Diégo. Il est déjà trop tard, et puis j'ai mal au pied... Entendez-vous cette musique ? C'est la marche du départ. »

— Comment vivre sans lui ? s'écria Francisca pleurant toujours.

— Je n'ai pas la force de soutenir le spectacle de ces larmes, venez-vous, don Elias ? Que faites-vous là, tout pensif ? »

Les deux hommes sortirent, Isabelle courut s'enfermer dans sa chambre, et Francisca demeura seule, accusant d'égoïsme sa sœur, qui l'abandonnait dans un pareil moment, et ajoutant à par soi : « On voit bien qu'elle n'a

Le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni, lundi dernier, à l'hôtel de la Préfecture, pour la 1^{re} partie de la session de 1862, sous la présidence de M. Capmas, l'un de ses membres. M. le Préfet assistait à la séance. Après s'être occupé des affaires qui lui étaient soumises, le Conseil a émis les vœux suivants :

1^o que l'embranchement du chemin de fer qui doit relier Cahors à Libos soit construit dans un bref délai ;

2^o que l'administration des chemins vicinaux construisse des parapets sur tous les chemins où le besoin s'en fait sentir, et notamment sur les lignes n^{os} 8 et 9 dans les cèvennes de Douelle, Belaye et Luzech ;

3^o que le département du Lot soit placé, pour la fabrication des rogottes, dans la même situation que les départements du midi.

Dans la nuit du 18 au 19 juillet courant, un vol a été commis au préjudice de l'anacassagne, routier à Cahors. — Près le pont Louis-Philippe, à quelques pas de l'octroi, Planacassagne avait laissé sa charrette chargée d'objets mobiliers. A l'aide d'un couteau les voleurs ont ouvert saches et manequins, pensant y trouver des objets de quelque valeur ; mais n'y voyant que du linge ou des livres et quelques bouteilles de liqueurs, ils se sont contentés de prendre le liquide, et ont jugé prudent d'en finir là, de crainte d'être surpris par les employés de l'octroi.

Des recherches faites par la police, il résulte que de graves soupçons pèsent sur les époux ***, impliqués déjà dans un autre procès-verbal pour vol. Les informations se poursuivent les époux *** sont en état d'arrestation.

La Société des Menuisiers-Serruriers s'est réunie, aujourd'hui, à la mairie de Cahors, et de là, les membres se sont rendus à l'église St.-Barthélemy, où une messe était célébrée en l'honneur de sainte Anne. — Demain, la Société se réunira encore dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville pour procéder à l'élection d'un nouveau Président.

La nommée Bonnet (Antoinette) de Creysse, femme Marlas, maçon, domiciliée à Saint-Germain, vient d'être prise à Cahors en flagrant délit de mendicité et conduite à la maison d'arrêt.

Le Maire de la ville de Cahors donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper pour l'établissement d'une nouvelle Halle et de ses abords, présenté en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841, sur l'expédition pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au Secrétariat de la Mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement pendant le délai de la publication ; et les personnes qui auraient à réclamer contre le teneur, sont invitées à présenter, dans le même délai leur réclamation par écrit ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

On nous écrit de Pern :

Mardi, 15 du courant, le nommé Lavanne, de Garrie, commune de Castelnaud, jeune homme de dix-huit ans, domestique, fut tué par le tonnerre, en conduisant les bœufs à l'étable. Le malheureux était arrivé à quelques mètres de la porte, et se trouvait derrière le dernier de ces animaux qui fut foudroyé comme. La propriétaire, qui l'observait depuis qu'il était parti du pré, vit le pauvre domestique tomber foudroyé. Elle se hâta envain de

jamais aimé ; elle ne comprend pas sa souffrance. »

Ah ! l'égoïsme était du côté des amants heureux qui, tout entiers l'un à l'autre, ne devaient point les tortures de la pauvre Isabelle.

III.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées ; on n'avait point de nouvelles de Pablo de Langrano. On savait à Saragosse que le corps de garde nationale dont il faisait partie avait quitté l'Aragon et était entré en Catalogne à la poursuite des troupes de Cabrera ; mais c'était là tout. De lui, personnellement, pas une seule lettre, et l'on était même depuis quelques jours dans une complète ignorance du sort de la mijica aragonaise.

Francisca parlait sans cesse de son inquiétude ; Isabelle se taisait mais songeait jour et nuit à Pablo. Cette idée l'absorbait à tel point qu'elle ne s'apercevait même pas de la cour assidue que lui faisait don Elias. Il s'était pris d'affection pour elle, et comme à tous ses charmes elle unissait l'avantage d'une assez jolie fortune, il pensait très-sérieusement à la demander en mariage. Seulement, la tristesse et la mélancolie continuelles de la jeune fille étaient choses si peu encourageantes, qu'il remettait toujours au lendemain à lui déclarer ses intentions.

Un matin, assise devant un guéridon couvert de journaux, elle achevait en soupirant la lecture d'une de ces feuilles, où elle venait encore de chercher en vain des nouvelles. Ses réflexions étaient bien tristes ; que se passait-il ? La garde nationale était-elle tombée dans quelque embuscade ?... Mais les mauvaises nouvelles se

lui porter secours, la mort avait été instantanée.

— La récolte du blé de cette année est bonne ; elle rend joyeux les agriculteurs. Ainsi, *Abondance de paille et de grain ne peut nuire au magasin*. Le maïs a assez belle apparence.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT.

Avis spécial aux laboureurs.

Dans le programme des primes générales, publié par la Société, pour l'exercice 1862, le lieu destiné à la tenue du concours de labourage n'avait pas été indiqué d'une manière assez précise, attendu que la Société ne possédait pas alors des données suffisantes à ce sujet.

Il résulte des instructions récentes et définitives, transmises par M. le Maire de Figeac, que ce concours aura lieu sur un champ de M. Maximilien Salesses, situé au lieu de Sainte-Claire, à un kilomètre au-dessous de Figeac, sur la rive gauche du Célé et aux abords de la route départementale n^o 17, de Figeac à Limogne.

Les épreuves du concours de labourage, dans lequel quatorze primes seront distribuées, commenceront, d'après le programme, le lundi 18 août, à huit heures du matin.

La Société désirant être utile aux laboureurs qui viendront de loin, fera apporter pour eux des charrues Dombasle en nombre suffisant ; ceux dont les exploitations sont situées à proximité du lieu du concours, devront conduire les leurs.

Cahors, le 25 juillet 1862.

Le Secrétaire de la Société,
CH. IZARN.

L'administration des postes se propose, dit-on, de généraliser désormais une mesure dont l'application a été faite en diverses localités, mais seulement à titre d'expériences ou pour des services très restreints.

Il s'agirait d'adapter à toutes les voitures qui portent les dépêches sur les routes départementales, des boîtes mobiles et destinées à recevoir les lettres sur tout le parcours.

Si nos informations sont exactes, dit le *Courrier de Lyon*, cette mesure aurait, le mois prochain, son application complète dans les départements du Rhône et de la Loire.

La cour de cassation (chambre des requêtes), présidée par M. Haridon, a décidé, dans son audience du 7 juillet, qu'un individu qui prête à un autre des sommes d'argent destinées à des jeux de bourse, connaissant cette destination, et dont le but, en agissant ainsi, est de profiter des bénéfices présumés qu'elles produiront pour se faire rembourser, avec les sommes actuellement prêtées, une créance antérieure qu'il avait sur l'emprunteur, n'a pas d'action contre celui-ci pour obtenir paiement de ces sommes, l'article 1965 du Code Napoléon lui refuse.

Au rapport de M. le conseiller Nached, et sur les conclusions conformes de M. Blanche, avocat général ; plaidant M^e Bozérien, du pourvoi du sieur Destournelles contre un arrêt de la cour impériale de Paris du 8 août 1861.

La session des conseils d'arrondissement et des conseils généraux, dit un journal, sera très laborieuse cette année. On prépare, au ministère de l'intérieur, un questionnaire et des instructions qui parviendront aux préfets avant la première convocation (21 juillet) de ces assemblées. Entre autres questions, celle si importante des enfants trouvés et de leur placement dans les colonies agricoles sera l'objet d'une enquête approfondie.

répandent vite, et l'on ne savait rien. Les carlistes avaient partout des intelligences, et puisque leurs partisans se taisaient, c'est qu'ils n'avaient aucune victoire à publier. Isabelle se disait tout cela, et pourtant elle ne parvenait point à se rassurer. Un sombre pressentiment lui serrait le cœur.

Son frère entra tout à coup et s'écria avec surprise : « Quel goût pour la lecture des journaux ! Je crois vraiment que la politique a plus d'attraits pour toi que les travaux de ton sexe. »

— N'est-il pas intéressant pour tout le monde, demanda-t-elle en rougissant, de savoir qui sera le vainqueur dans la funeste querelle qui divise le pays ?

— Ce sera don Carlos. Nous avons beau lutter, notre mal est incurable ; la liberté est une plante exotique qui ne prospère jamais chez nous.

— Certes, si tous te ressemblaient... murmura Isabelle entre ses dents.

— Que grommelles-tu là ? Je suis un bon citoyen, mes intentions sont pures, et je regrette profondément que la fortune nous tourne le dos. Mais enfin, c'était écrit là haut, résignons-nous... Je vais parcourir ces journaux ; non que j'y cherche ni discussions politiques ni nouvelles ; les unes sont toujours absurdes, les autres toujours fatales. Mais, pendant mon déjeuner, j'aime à me récréer l'esprit par quelque fragment de littérature légère, à déchiffrer une charade, à lire d'une anecdote plaisante. Par là je me distrais un peu du chagrin que me causent les calamités publiques. A propos, y a-t-il là-dedans quelque nouvelle de nos braves soldats ?

Un ordre de l'autorité militaire supérieure, portant la date du 15 juillet courant, rappelle aux corps de troupes de toutes armes qu'il est expressément interdit à tout militaire de se baigner isolément. Pour assurer l'effet de cette prohibition, il sera établi par les soins des chefs de corps, sur une étendue convenable, le long des rivières, cours d'eau, étangs, et pièces d'eau quelconques, à portée des garnisons et cantonnements, un service très-actif de patrouilles et de plantons chargés de faire respecter les défenses et d'arrêter les militaires qui tenteraient de les enfreindre. Des officiers seront en outre commandés par les chefs de corps, à l'effet de s'assurer par des rondes inopinées de la complète et intelligente exécution de ce service. Les militaires pris en contravention seront sévèrement punis. Ces mesures sont prescrites par l'autorité militaire supérieure pour prévenir, autant que possible, les accidents déplorables, dont sont trop souvent victimes les hommes qui, pendant la saison des chaleurs, vont se baigner isolément dans les endroits dangereux.

— M. Cruzel, dans la chronique de l'*Aigle* donne aux agriculteurs quelques conseils que nous croyons devoir reproduire :

Les maïs semés tard, qui n'ont pas été alimentés par la pluie depuis leur naissance, ont cessé de croître ; ils se rapetissent ; et ceux qui, semés de bonne heure donnaient déjà des espérances, sont également dans un état de végétation stationnaire ; ils vivent, et c'est tout. Leurs panicules se déchessent avant l'heure, et leurs feuilles sont tordues. La dernière compensation au manque de fourrages, que nous attendions du maïs-fourrage et du maïs cultivé pour la récolte du grain, s'évanouit comme une illusion, à mesure que nous approchons des jours caniculaires. — Il reste encore un expédient à mettre en jeu : Semer des raves à la fin de juillet, donner à cette culture une extension inusitée, et si la pluie survient dans les premiers jours du mois prochain, nous serons sauvés. Avec des raves et de la paille, les bestiaux peuvent passer l'hiver ; mais ici, nous recommandons la paille hachée. Au reste, nous reviendrons sur ce sujet en temps opportun.

Nous dirons également aux propriétaires de bêtes à laine : Vous avez vu, il y a quelques jours à peine, des vents furieux égrener, sur pied, les froments, les avoines et même le seigle, eh bien, déchaumez légèrement une partie de ces champs, sur lesquels une abondante semence serait probablement dévorée par les insectes ou par les oiseaux, et vous verrez, après la première pluie, tous ces champs reverdir et former un pâturage qui vous sera d'un grand secours avant l'hiver et même au commencement du printemps.

Paris, le 10 juillet 1862.

Le Docteur Désortiam à ses Collègues.

Monsieur et très-honorable Confrère,

Les eaux purgatives de Miers (Lot), très-appreciées dans les contrées qui avoisinent la station, n'avaient pas encore été expérimentées dans le nord de la France ; elles entrent aujourd'hui dans cette pratique. Permettez-moi de vous les signaler.

Les observations recueillies depuis plusieurs années par M. Lagasque, inspecteur du gouvernement, établissent, à n'en pas douter, que leur action purgative s'exerce sur l'économie avec une innocuité complète ; mais la plus grande utilité que pourra en retirer la Médecine sera d'en faire usage dans les affections typhoïdes, administrées comme boisson ordinaire, par verre ou demi-verre, elles ont l'im-

— Pas la moindre.

— Eh bien, que disais-je ? Ils ont tous péri sans doute. Hélas ! quel malheur ! Une si belle jeunesse, la fleur de Saragosse !... A tantôt, sœur, je vais déjeuner »
Il s'en alla. Isabelle, plus triste encore par suite des dernières paroles de son frère, s'accouda sur le guéridon, la tête dans la main, et, se transportant par la pensée auprès de Pablo, elle le vit blessé à mort, baigné dans son sang et expirant sans secours sur le champ de bataille. Un coup léger frappé à la porte l'arracha en sursaut à cette douloureuse rêverie. On entra : c'était don Elias.

« Je viens, dit-il, avec l'autorisation de votre frère, vous demander, mademoiselle, cinq minutes d'entretien. Je vous aime. Peut-être d'amants seraient plus concis ; il entre dans mon système de dépenser le moins de temps et de paroles possible. Nous nous convenons, je crois, car nous possédons chacun un capital précieux : le mien, c'est la santé, la fortune et la bonne humeur ; le vôtre, la beauté et la vertu. »

Il passait adroitement sous silence la dot, mérite principal à ses yeux.

« La beauté, poursuivit-il, est un magnifique avantage : mon amour pour vous en fait foi ; mais un riche patrio- moine vaut bien aussi quelque chose. J'ignore quel serait le pis dans ce monde, ou de la beauté sans argent, ou de l'argent sans amour. Le véritable bonheur n'est que là où ils se donnent la main. On m'accuse d'avarice ; on a tort, je vous assure ; et la preuve, c'est que je veux me marier. Répondez-moi donc ; acceptez-vous ma main, oui ou non ? »

(La suite au prochain numéro.)

BRETON DE LOS HERREROS.

mense avantage de débarrasser incessamment les muques intestinales des matières putrides dont le contact est une cause d'infection permanente et de maintenir, par une légère excitation, la vitalité dans les organes qui n'ont que trop de tendance, en ces sortes de maladies, à passer à l'état adynamique.

Ces faits, déjà constatés par un grand nombre de médecins, ont reçu, une sanction nouvelle, par les expérimentations de M. le docteur Lassègne, professeur à l'hôpital Necker. Permettez-moi de les porter à votre connaissance sous l'autorité de son nom.

Veuillez agréer, Monsieur et très-honorable Confrère, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. DESORTIAM,
Docteur-médecin.

Demain, la troupe lyrique de M. Donnay jouera, avec le concours de M. Boyer, première basse, de passage à Cahors, la *Favorite*, grand opéra en quatre actes.

Une correspondance de Toulouse nous donne, sur le talent de M. Boyer, les meilleurs renseignements.

Les rôles de St.-Bris, dans les *Huguenots*, qu'il a chanté à Toulouse, et de Baltazar, dans la *Favorite*, qu'il a joué à Agen, lui ont valu les plus chaleureux applaudissements.

M^{me} Subra, 1^{re} chanteuse du théâtre de Montpellier, remplira le rôle de *Léonor*.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 20 juillet 1862.

20 Versements dont 3 nouveaux 4,463 f »
40 Remboursements dont 7 pour solde. 2,138 96

TAXE DU PAIN. — 25 juin 1862.

1^{re} qualité 37 c., 2^e qualité 34 c., 3^e qualité 32 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 45c; 2^e catégorie, 1^{er} 05c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95c; 2^e catég., 85c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 30c; 2^e catégorie, 1^{er} 20c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 25c; 2^e catégorie 1^{er} 45c.
Pour la chronique locale: A. LAYTOUT.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

On écrit de Naples, 15 juillet:

Les princes sont arrivés hier soir à sept heures. La ville était pavoisée, la foule immense, la garde nationale sous les armes, depuis la mer jusqu'au Palais-Royal. Leurs Altesses étaient en uniforme de cavalerie. Dans leurs carrosses se trouvaient le général de Lamarmora et M. Colonna, syndic de Naples. Ils saluaient militairement en portant la main au képi, ce qui empêchait de voir leur physionomie. Ils ont assisté au défilé de la garde nationale et des troupes du haut du balcon. On les a beaucoup acclamés. On criait en même temps: Vive le Roi! Vivent les Princes! Vive Garibaldi! Vive l'Italie! Rome! Venise! On ne peut plus assister à aucune fête publique sans entendre retentir ces deux noms. Les princes resteront ici deux mois. On leur donnera et ils donneront des fêtes.

Provisoirement, ils habiteront le Palais-Royal. Ils sont installés dans ce charmant appartement tout de marbre, de glaces et de satin, qui fut préparé pour le mariage du roi François II, et dont les fenêtres s'ouvrent sur la mer. Il y a au rez-de-chaussée une très belle terrasse où l'on a fait un jardin suspendu qui, la nuit, peut s'éclairer au gaz. C'est bien, après les palais de Constantinople et Scutari, l'un des plus beaux endroits du monde. Les princes iront plus tard au château de Capodi-Monte dont le parc est très étendu et tout près de la ville. Le prince Othon ira prendre les bains d'eaux thermales à Ischia.

AUTRICHE.

On écrit de Vienne, 19 juillet.

L'opinion publique se prononce unanimement contre les procédés du ministre des finances. Il était impossible de tenir moins de compte des efforts de la chambre pour réaliser quelques économies dans les divers services de l'administration. Presque tous les chiffres de 1862 sont reproduits dans le budget de 1863, sans que M. de Plener indique d'autre moyen de résoudre la crise financière que par une augmentation indéfinie des impôts ainsi que de la dette publique.

Que fera cependant la chambre des députés? Sa conduite n'est pas douteuse. Budget, impôts, convention avec la Banque nationale, vente du reste des lots de 1860, elle approuvera tout, n'en doutez pas, de peur d'être accusée de manquer de patriotisme. D'une question économique, le gouvernement fait habilement une question politique et c'est ainsi que nous marchons à une crise qu'un changement radical pourrait seul prévenir.

On paraît assez peu rassuré, dans les régions officielles, au sujet de la Serbie.

L'attitude de la Prusse inspire aussi de vives préoccupations. Le cabinet de Berlin se montre décidément hostile à l'Autriche dans les questions italienne et allemande; l'Autriche lui rend la pareille à propos du traité de commerce franco-prussien; mais ce ter-

rain est-il bien le meilleur sur lequel pouvaient se placer nos hommes d'Etat.

RUSSIE.

On écrit de Saint-Petersbourg, 17 juillet:

Le cabinet de Vienne, cela se comprend, a vu avec beaucoup de déplaisir que la Russie d'abord, puis la Prusse, aient reconnu le royaume d'Italie. On comprend aussi que les journaux dévoués à l'Autriche jettent les hauts cris en présence de l'isolement qui se fait autour de cette puissance; mais ils se font une singulière illusion s'ils se figurent qu'ils parviendront à rompre l'entente entre le cabinet de Saint-Petersbourg et celui des Tuileries. C'est donc peine perdue de prétendre que la France se sert de la Russie pour exercer une pression sur l'Angleterre et qu'une fois son but atteint elle plantera là le prince Gortchakoff avec tous ses projets sur l'Orient. Le prince Gortchakoff connaît sans doute mieux que ces feuilles les intentions de l'empereur Napoléon et s'il marche d'accord avec lui, c'est qu'il a ses raisons pour cela.

D'ailleurs, il faut bien le dire, l'alliance avec la France est très-populaire en Russie depuis le siège de Sébastopol. Le mercantisme qui inspire et dirige la politique de l'Angleterre n'a jamais eu et n'aura jamais les sympathies des nations slaves. Il faut donc que l'Autriche en prenne son parti et ne perde pas de temps à chercher à désunir ce qui s'unit tout naturellement. Le gouvernement russe marche dans la voie des réformes et du progrès, sans ce souci des menaces et des prédictions de certains utopistes qui voudraient faire table rase; il sera aussi ferme et énergique dans sa politique extérieure, malgré toutes les insinuations, toutes les critiques de la presse autrichienne. Nos corréligionnaires slaves de la Turquie auront toujours les sympathies des Russes, tant que leur sort ne sera pas amélioré selon les promesses solennelles et réitérées du gouvernement turc.

L'empereur Alexandre II a annoncé, par un manifeste, la naissance d'un prince impérial, le grand-duc Constantin, nommé Wjetchislav (Wenceslas) et Waclaw en polonais. C'est un nom peu usité parmi les Russes, mais très-populaire parmi les polonais. Le nouveau né est nommé chef du régiment Murom et son nom est inscrit sur les registres des régiments des chevaliers gardo et des hulans de la garde.

POLOGNE.

On confirme à Varsovie que l'empereur Alexandre doit visiter la Pologne, après son voyage en Livonie, où il se trouve en ce moment.

Le grand-duc Constantin exerce une grande surveillance sur la police, qu'il se propose de réorganiser complètement. Plusieurs abus ont disparu. La confiance renaît.

Quelques dames ont pris l'initiative de changer le costume de deuil contre les robes foncées.

On annonce comme authentique la découverte d'une conspiration étendue.

Beaucoup d'arrestations ont été faites, surtout parmi les élèves de l'école préparatoire.

TURQUIE.

Les lettres de Constantinople, du 16 juillet, disent que, le 14, un nouvel incendie a encore consumé huit cents maisons; on croit que la malveillance n'est pas étrangère à cet incendie. — Le sultan s'était porté sur le lieu du sinistre.

Il y a toujours dissentiment sur la question de savoir si le ministre d'Italie sera admis à participer aux conférences pour le règlement des questions qui ont trait à la Serbie et au Montenegro. Si la Porte refusait l'admission de l'Italie aux conférences, M. Caracciolo repartirait sans remettre ses lettres de créance. L'Angleterre ainsi que la France insistent pour l'admission du ministre d'Italie et l'on croit généralement que les autres puissances y consentiront.

Ces mêmes lettres portent que le prince de Serbie refuse de traiter avec Vefik-Effendi, si les musulmans ne sont pas retirés préalablement de la ville. Le prince veut que la forteresse de Belgrade soit rasée. La Russie appuie ses prétentions. L'ambassadeur russe à Constantinople a eu une longue conférence sur ce sujet avec l'internonce d'Autriche qui combat les prétentions de la Serbie. La demande du gouvernement italien de participer aux conférences des puissances qui ont signé le traité de Paris est appuyée par la France et l'Angleterre.

AMÉRIQUE.

New-York, 14 juillet au soir.

Les confédérés ont pris Marfreesborough, près de Nashville. Un régiment fédéral a été fait prisonnier.

On s'attend à une attaque près de Nashville. Le bruit court que les confédérés se sont emparés de Baton-Rouge et qu'ils ont fait 1,500 prisonniers. Une grande agitation règne à Louisville.

L'or fait 16 1/4 de primes, le coton 43. Les céréales sont demandées.

CHINE.

Nous empruntons à la correspondance adressée au journal le *Monde*, de Saigon, 27 mai, les détails suivants:

« Le prétendant de Ton-King, qui est la cause principale de la démarche de Tu-Duc, est un chrétien, jeune homme de vingt-cinq ans, qui descend de l'ancienne famille royale des Lé. Plusieurs Européens l'ont connu en Chine, où il s'était réfugié, il y a quelques années, parce que sa tête avait été mise à prix dans son pays. Tous s'accordent à faire de lui le plus grand éloge. Trois provinces sont déjà tombées

entre ses mains. Son armée se compose de vingt-cinq à trente mille hommes, parmi lesquels il n'y a que deux ou trois cents chrétiens. Partout où il arrive, les populations l'accablent. Il maintient l'ordre le plus sévère dans l'armée; le pillage, les jeux de hasard sont défendus; il a fait même punir très-sévèrement des femmes de mauvaise vie qui suivaient l'armée. Il rétablit en tous lieux l'exercice du culte catholique. Les conférences au sujet de la paix ne seraient-elles qu'un moyen employé par Tu-Duc pour nous amuser pendant qu'il envierait toutes ses forces au Tong-King, afin de n'avoir pas en même temps deux ennemis sur les bras? Il faut espérer que non.

» Il paraît que les plénipotentiaires accorderont facilement la liberté de religion, mais ils ne céderont qu'à l'extrémité les six riches provinces que nous occupons.

» Dans tous les cas, il serait bien à désirer que la France ne sacrifiait pas le prétendant au trône du Tong-King, car quelle confiance pourra-t-on jamais avoir à cette dynastie homicide et ennemie de la France qui règne à Hué? »

Pour extrait: A. LAYTOUT.

Paris.

— Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Impératrice.

Des négociations très-actives ont lieu en ce moment dans le but de réunir un congrès où seraient réglées les principales questions à l'ordre du jour, notamment celles touchant Rome et la Vénétie.

— On lit dans le *Moniteur*:

Quelques symptômes inflammatoires qui se sont produits ce matin chez S. A. I. la princesse Marie-Clotilde Napoléon ont nécessité une application de sangsues dont on attend un bon résultat. Sa Majesté l'Impératrice est venue faire une visite à la Princesse.

Ce soir la Princesse est mieux.

— Il est de nouveau question, d'après les correspondances de Berlin, du projet d'abdication attribué au roi de Prusse.

— Aujourd'hui, à 11 heures du matin, les restes mortels de S. A. I. Mgr. le prince Jérôme, qui avaient été déposés provisoirement dans un caveau de l'hôtel des Invalides, ont été placés dans le mausolée que le prince Napoléon a fait élever, à la mémoire de son père, dans la chapelle Saint Jérôme, auprès du tombeau de l'empereur Napoléon 1^{er}. — L'absoute a été donnée par M. l'abbé Gambier, curé des Invalides. — Cette cérémonie, qui avait un caractère tout privé, a eu lieu en présence de S. A. I. Mgr. le prince Napoléon, accompagné des officiers de sa maison. — L'état-major de l'hôtel des Invalides assistait à la cérémonie.

— M. le comte de Persigny qui est allé passer une saison d'eau à Pougues, a quitté hier cette localité pour se rendre à Vichy, distant seulement d'une dizaine de lieues de Pougues.

— M. le général de Mirandol, commandant de la cavalerie du corps expéditionnaire au Mexique, a quitté aujourd'hui Paris pour se rendre à Cherbourg, où il doit s'embarquer sur la corvette à vapeur le *Chaptal*, qui le transportera avec les officiers de son état-major à la Vera-Cruz. Le général Forey s'embarquera samedi ou dimanche dans le même port.

Le 20^e bataillon de chasseurs à pied, sous les ordres du commandant Lepage de Longchamp, des détachements d'artillerie et du train des équipages militaires ont quitté Paris pour aller s'embarquer à Cherbourg. Les bâtiments qui doivent transporter les troupes sont prêts; les premiers départs auront lieu vers la fin du mois et se succéderont sans interruption.

— Par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, un congé extraordinaire est accordé aux élèves de tous les établissements d'instruction publique, à l'occasion de la naissance du fils de S. A. I. le prince Napoléon.

— S. Exc. le ministre d'Etat a procédé à la pose de la première pierre extérieure de la nouvelle salle de l'opéra, dont les fondations sont en grande partie terminées. Cette cérémonie a eu lieu en présence de la commission du concours de l'opéra, de la commission des bâtiments civils, du secrétaire général du ministère d'Etat, du chef de la division des bâtiments civils et de M. Earnier, architecte de la nouvelle salle.

— Les débats du procès intenté à M. Mirès pour détournement de cinq millions sur l'actif de la société des ports de Marseille, ont continué hier devant le tribunal civil de la Seine. Après la plaidoierie de M^e Mougner pour Monsieur Mirès, la cause a été continuée à huitaine.

— Une nouvelle fâcheuse circulait aujourd'hui au Palais. On assurait que M. Oscar de Vallée, avocat général, se serait noyé en pre-

nant des bains de mer.

— Parmi les condamnés pour affaire de société secrète, trois ont formé appel du jugement de la 6^e Chambre, ce sont Vassel, Gastinel et Créancy. On dit que beaucoup d'autres formeront également appel avant l'expiration des délais. On cite M. Miot.

Lorsque le Greffe a procédé à la mise en liberté des prévenus acquittés, Six, qui était renvoyé des poursuites avait mal entendu la lecture du jugement et il était retourné à Mazas, croyant avoir été frappé d'une condamnation à deux ans d'emprisonnement.

— La veuve de M. le comte Boulay de la Meurthe, ancien vice-président de la République, vient d'épouser M. Gervais, capitaine d'Etat-major.

Pour extrait: A. LAYTOUT.

Faits divers.

On lit dans le *Journal de Villefranche*:

« Depuis quelque temps, un paysan des environs de Villefranche réclamait en vain le paiement d'une pièce de vin qui avait vendue à une cabaretière de la ville. Un jour cependant, que, plus tenace, il menaçait la cabaretière de lui envoyer du papier timbré, celle-ci effrayée, lui avoua sa détresse, lui dit qu'il lui restait à peine une somme suffisante pour renouveler sa provision, et que, si elle le payait, elle n'avait qu'à fermer sa boutique.

» A cette confidence, notre rusé vigneron feignant de s'apitoyer sur le sort de la malheureuse débitante, lui dit: Je compatis à vos peines, mais je ne vois pas là une raison de nous brouiller, et, puisque vous voulez continuer votre petit commerce, je vous offre mon vin sous la condition du paiement comptant et j'attendrai un temps meilleur pour être payé de ma première livraison. On convint du prix, et mardi dernier, notre paysan arrivait avec sa charrette sur laquelle était placé un tonneau dont la bonde était rougie par le vin que l'on avait dû y introduire.

Mais, notre homme, avant de décharger la pièce, exigea de la cabaretière le paiement de la précédente, que celle-ci s'empressa de lui remettre. Puis, en éclatant de rire, il fit sauter le bouchon et aussitôt le prétendu vin qui n'était autre que de l'eau s'échappa de l'orifice du tonneau. La cabaretière, furieuse de se voir jouée, rentra chez elle, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, et accablée par les quolibets que tous les habitants de ce quartier n'ont cessé de lui adresser.

On lit dans le *Messageur du Midi*:

« Le barbare spectacle des courses de taureaux a été ensanglanté dimanche dernier à Saint-Gilles (Gard), par une péripétie tragique, qui a donné lieu à un trait de courage que nous sommes heureux de faire connaître. Nous extrayons les détails suivants d'une lettre qui nous est adressée à ce sujet, mais que son étendue nous empêche d'insérer:

» Un homme est atteint par un taureau qui le terrasse d'un coup de corne et lui fait une large blessure à la tête. Dans sa fureur, l'animal piétine sa victime qu'il reprend sur ses cornes et que de nouveau il lance dans l'espace. Le malheureux s'affaisse sur lui-même presque sans vie; mais le taureau ne le quitte pas, il s'acharne contre lui avec une rage croissante. Les spectateurs de cette scène affreuse restaient immobiles d'effroi, lorsque un homme de cœur, M. le commissaire de police Blancard, s'élance dans l'arène, s'arme d'un trident et en enfonce les pointes dans les flancs du taureau.

» A cette attaque inattendue, l'animal bondit, abandonne sa victime et fond terrible sur son agresseur. M. Blancard, alors, veut fuir, mais il trébuché et roule par terre. Déjà le taureau est sur lui; il cherche à l'enlever sur ses cornes et ne peut y réussir. Sa fureur ne connaît plus de bornes; il le presse de ses pieds et le frappe fortement avec son museau. Encore une minute, et on aura un autre malheureux à déplorer: s'il ne peut le transpercer, il l'écraser contre le sol; l'exaspération de la brute est à son comble. La foule qui voit le péril, éclate en cris d'épouvante; on s'empresse; on cherche le moyen de sauver d'une mort certaine celui qui, tout à l'heure, s'est si noblement dévoué pour secourir le malheureux que l'on a retiré de l'arène tout sanglant et presque sans vie. Mais personne n'ose suivre l'exemple que vient de donner Blancard.

» Le gardien Mestre a alors la bonne idée de toucher le taureau avec son strident. L'animal, se sentant piqué, relève la tête; et en ce moment, M. Blancard, qui, au milieu de cette scène horrible, a conservé tout son sang-froid, saisit les cornes de son adversaire et est remis sur pied par le mouvement que ce dernier avait fait. Heureusement le taureau resta im-

mobile, ce qui permit à M. le commissaire de se dégager et d'assurer son salut par la fuite.

» D'unanimes applaudissements et des cris de joie saluèrent la délivrance de M. Blancard, qui se déroba modestement aux félicitations que son généreux dévouement lui avait si bien méritées.

» La foule s'est retirée péniblement impressionnée par les incidents de ces jeux cruels et ridicules, qu'il serait bien temps de voir disparaître de nos mœurs.

SOUSCRIPTION AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT.

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

CONCESSIONNAIRES : MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers, à Paris, rue de Provence, 50.

Subvention de l'Etat, 20,495,000 fr.

Emission de 50,000 actions de 500 francs.

IMPORTANCE DU RÉSEAU.

Le réseau se compose de lignes suivantes :

- 1° Concession définitive : Napoléon-Vendée à La Rochelle, Rochefort à Saintes, Saintes à Coutras, Saintes à Angoulême. 289 kilom.
- 2° Concession éventuelle de la ligne d'Angoulême à Limoges, conformément au cahier des charges, et dans les conditions de la loi du 4 juin 1842. 110 kilom.

SITUATION ET ÉLÉMENTS DE TRAFIC DU RÉSEAU.

Il relie directement, d'une part, quatre grands ports, Nantes, La Rochelle, Rochefort et Bordeaux, en ménageant entre les deux points extrêmes, Nantes et Bordeaux, une diminution de parcours de 200 kilomètres. D'autre part, il met en communication directe, par la ligne de Saintes à Angoulême, et plus tard à Limoges, le centre de la France avec l'Océan.

Son tracé indique déjà un grand chemin transversal dont l'extrémité aboutissant à Lyon, amènera, par la ligne la plus courte, dans la direction de l'est à l'ouest tout le commerce de la Suisse, de l'Allemagne et du Piémont.

Les départements qu'il traverse (Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Loire-Inférieure, Gironde, Dordogne et Haute-Vienne) sont classés parmi les plus riches.

COUT KILOMÉTRIQUE.

Les ingénieurs de l'Etat ont évalué le coût des chemins des Charentes (289 kil.) à 64,400,000.

Soit par kil. 221.500
La subvention de l'Etat s'élevant à 20,495,000 fr., soit le tiers de la dépense, représenté par kil. 71.000

Reste à la charge de la Compagnie seulement 150.500

Or, en France, le coût du kilomètre a été, d'après les statistiques officielles, de 401,000 fr., qu'il faut réduire à 291,000 fr., eu égard à la subvention de l'Etat, qui a été jusqu'ici du quart seulement de la dépense.

ÉVALUATION DU REVENU.

Les constatations officielles du trafic sur les lignes des Charentes par les ingénieurs de l'Etat assurent un revenu moyen de 19,000 fr. par kilomètre, soit pour le réseau entier 5.491.000 fr.
Frais d'exploitation à 45 0/0.... 2.470.950

il reste net 3.020.050 fr.
soit 34,71 par action de 500 fr., ou 7 0/0 dès le début de l'exploitation.

Or, si l'on considère que, d'une part, le coût des lignes des Charentes ne sera que moitié du coût moyen des autres chemins, et que, d'autre part, les départements qu'elles traversent leur assurent un trafic supérieur au trafic moyen des autres lignes (net 27,807 fr.), on arrive à cette conséquence forcée que les lignes des Charentes doivent réaliser, dans un avenir prochain, des bénéfices dont l'évaluation la plus modeste assure au capital engagé un revenu d'au moins 18 0/0.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Il sera versé 100 fr. en souscrivant ;
Et 100 fr., à la répartition qui aura lieu, au prorata

des demandes, sous le contrôle du gouvernement. Les versements complémentaires seront appelés par le Conseil d'administration, à des époques qui seront fixées au fur et à mesure des besoins des travaux.

Les sommes versées jouiront, pendant la durée des travaux, d'un intérêt de 5 0/0 qui sera payé par semestre, au siège de la Compagnie et chez les banquiers correspondants.

En cas de retard de paiement, le débiteur sera passible d'un intérêt de 5 0/0.

À la répartition, il sera délivré au souscripteur un récépissé nominatif constatant les deux premiers versements.

La souscription, ouverte depuis le 14 juillet, sera close le 28 inclusivement.

On souscrit à Paris : chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers, rue de Provence, 50.

On peut verser dans toutes les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. les fils de Guilhou jeune. Leur adresser les récépissés de versement.

LES FILS DE GUILHOU JEUNE.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 26 juillet 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	286	50	23 ¹ »	78 k. 240
Maïs.....	53	49	15 ¹ 02	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

	26 juillet.	Dernier cours.	Hausse.	Baiss.
Au comptant.....	68 60	» 40	» »	» »
3 pour 100.....	» »	» »	» »	» »
3 pour 100 (nouveau) ..	» »	» »	» »	» »
4 1/2 pour 100.....	97 35	» 35	» »	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
23 juillet. Guiraudet (Eugénie).
Décès.
25 — Bessières (Jean-Pierre), rentier, 83 ans 6 mois.

Théâtre de Cahors.

Dimanche, 27 juillet 1862,

Avec le concours de MM. DULUC, fort premier ténor, BOYER, 1^{re} basse de grand opéra, et de M^{me} SUBRA, forte 1^{re} chanteuse.

LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes.

LA FERME DE PRIMÉROSE

Vaudeville en un acte.

Les portes et les bureaux seront ouverts à 7 heures. — On commencera à 8 heures.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu ! 40 ans de succès !
Le Livement-Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princ. pharm^{ie} du dép^t.

EXTRAIT

Des annonces légales publiées dans le Courrier du Lot, au n^o 4419, du 23 juillet 1862.

ÉTUDE

de M^e Besse de LAROMIGUIÈRE, avoué, à Cahors.

Adjudication sur saisie-immobilière, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, le 30 août prochain, à 11 heures du matin.

À la requête du sieur Louis DELTHEIL, propriétaire à Escamps, Au préjudice et sur la tête du sieur François Pechberty, aubergiste à Escamps, des immeubles suivants :
1^o Une maison et sol de ladite, contenant 1 are 11 centiares, sur la mise à prix de 20 francs.

Signé à l'original :

Ch. Besse de LAROMIGUIÈRE.

Nouveau Service

DE CAHORS A TOULOUSE

Bureau : à Cahors, sur les Fossés, chez M. DUMEAU, marchand chapelier.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — préserve des piqûres d'insectes ou en neutralise le venin, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 francs. — Paris, CANDÈS et C^{ie}, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

CONTREFAÇONS

DU

VINAIGRE DE TOILETTE

DE JEAN-VINCENT BULLY

67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimés : **REFUSER** tout flacon où le nom de Jean-Vincent Bully serait précédé des mots dit de, ou autres semblables.

EXIGER : L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

Le Café de l'Aigle

rue Fénelon, tenu par le sieur LINAS, sera transféré, le 6 août prochain, sur les boulevards, maison Cazes, ancienne maison Pontus, et prendra le nom de

Bonne consommation **Café du Midi** Prix modérés

Café au lait, dès cinq heures du matin, en toute saison.

A LOUER

Appartement au premier avec Cave et Galetas, maison PONTUS, sur les Boulevards.

S'adresser au sieur LINAS, limonadier.

ECLAIRAGE A BON MARCHÉ.

Maison F. FRACHET à Sarlat (Dordogne).

Cette Maison vient d'obtenir l'exploitation (pour les départements du Lot et de la Dordogne), d'un nouveau mode d'Eclairage.

Une nouvelle Lampe (Brevétée) est dépourvue de tout mécanisme : c'est dire qu'elle n'exige ni réparation, ni nettoyage, et qu'elle fonctionne en vertu d'une huile particulière pour la préparation de laquelle l'inventeur a également pris un Brevet.

Les essais qui en ont été faits ont donné pour résultat de projeter (moyennant une dépense insignifiante), sans odeur ni fumée, une lumière plus brillante et plus vive que celle d'aucune autre lampe.

Intensité plus grande de lumière, réduction énorme des frais, (15 heures de cette lumière pour 20 centimes), immunité de frais de réparations, propreté, point d'odeur ni fumée : Tels sont les avantages que réunit cette Lampe auprès de laquelle toutes celles parues jusqu'à ce jour n'ont plus aucune raison d'être.

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6. a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites.

Il confectionne aussi sur mesure.

A VENDRE

Un beau Coupé-chaises d'occasion, Essieux à patente, Tilburys à deux roues, Phaëton neuf à quatre roues, Harnais plaqués et ordinaires à de très bons prix.

S'adresser à M. E. ESCUDIÉ, carrossier, galerie De Fontenille, à Cahors.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. U. CALWETTE, A CAHORS.

L'Art de découvrir les **SOURCES**, par M. l'abbé Paramelle, 2^e édition, 1 vol. in-8^o.. 5fr.

CHANGEMENT

DE DOMICILE.

ALCHIE, marchand chapelier, rue de la Mairie à Cahors, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1^{er} août prochain, son magasin sera transféré dans la même rue, maison Carriol, en face M. Vinel, pharmacien.

Comme toujours, on trouvera chez lui un assortiment des plus complets de Chapeaux soie, feutre, castor, nouveauté-drap, paille, en tout genre, pour homme, et fantaisie, haute-nouveauté, pour enfant.

Le sieur ALCHIE profite de cette circonstance pour prévenir sa nom-

breuse Clientèle qu'il vient de faire l'acquisition du *Conformateur*, nouveau modèle qui lui permet de prendre mesure à la personne ayant la tête la plus difforme dans l'espace de quelques secondes, et se charge de faire fabriquer tout genre de chapeaux, sur mesure, sans augmentation de prix.

Il ose espérer qu'on voudra bien lui continuer la confiance dont il a joui jusqu'à ce jour. Il fera du reste, tous ses efforts pour la mériter de plus en plus.

EAUX NATURELLES DE MIERS PAR GRAMAT (LOT). INSPECTION DU GOUVERNEMENT.

Ce purgatif, le plus doux qu'on connaisse, est efficace dans les maladies de l'estomac, les fièvres intermittentes, obstruction de la rate et du foie, la jaunisse, la constipation, les souffrances hémorroïdales, les migraines, l'ypocondrie, le catarrhe de la vessie, les engorgements lymphatiques, les maladies des femmes et des jeunes filles. — Douches d'eau minérale et bains de vapeurs. — Dépôts dans les grandes pharmacies. — On expédie directement aux personnes qui adressent des demandes à Miers. Dépôt, à Cahors, pharmacie centrale Vinel.

RÉMY, aîné, Tapissier,

GALERIE FONTENILLE, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera dans son magasin, à des prix réduits, une grande quantité de Papiers peints de la plus haute nouveauté. — On pourra choisir dans les prix de 40, 45, 50 et 60 cent., en colori ; — de 70, 75 et 80 cent. en satiné mat ; — de 3 fr. à 3 fr. 50 cent., des paysages de Chine, vues et autres d'un mètre de large. — Le sieur Rémy tient toujours les articles meubles, passementeries, dorures, descentes de lit, étoffes pour meubles, et un grand choix de chaises vernies. paille osier et autres ; à 4 fr. 50 c. et 7 fr. Voltaires à 30 francs.